



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 16 mars 2020

Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, le :

Vendredi 20 mars 2020

à 20 heures

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Élection du Maire
- 2- Fixation du nombre des adjoints
- 3- Élection des adjoints
- 4- Demande de fonds de concours
- 7- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire
Gervais EGAULT